

Qui peut vous proposer autant de choix ?



# www.stmp-location.fr



**FROID** 



**CUISSON** 



**PREPARATION** 



**LAVERIE** 



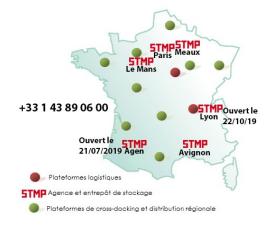
INOX

### Catalogue STMP - Edition 2024

Quelques consignes à respecter afin d'éviter les pannes :

- Respecter une température ambiante comprise entre -30°C +25°C et un taux d'humidité inférieur à 60%.
- Ne pas dépasser la limite de chargement de produits indiquée par les étiquettes afin de ne pas obstruer les passages d'air froid.
- Laisser un espace suffisant entre les machines afin que l'air chaud éjecté ne circule pas de machine en machine.
- Prendre soin de vérifier que les aérations ne sont pas obstruées pas un mur ou une autre machine.
- Chaque machine doit être branchée à sa propre prise.

Liste non exhaustive. Consultez notre site internet <u>www.stmp-location.fr</u> N'hésitez pas à nous contacter.



STMP France

100 Avenue de Choisy – Villeneuve Triage
94 190 Villeneuve Saint Georges

Tél.: 01.43.89.06.00 – 01.43.89.71.70 / Fax: 01.43.89.64.35

www.stmp-location.fr E-mail: contact@stmp-location.com

SARL AU CAPITAL DE 301 200€

R.C.S. CRETEIL B389 856 261 - APE 4669 C



# **Sommaire**



Froid



Cuisson / Chaud



Laverie



Préparation



Véhicules frigorifiques



Inox



Chambres froides mobiles



Cuisines mobiles



Sanitaires mobiles 3



# **SCENARIO** Panoramique 1500

Bi température – Vitres coulissantes



📜 RÉSERVER

Bac Libre Service froid positif et négatif

Couvercle vitres coulissantes (x2)

Poignées aluminium

4 côtés vitrés

Réfrigération ventilée

1 compresseur hermétique

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir

Dégivrage électrique

Température -16°C;-18°C – 1°C+7°C

Puissance: 1000W/4,8A / 1100W/6,8A (Dégivrage)

230V 50hz 1PH

187 kg – Capacité net : 287 L

Gaz R290 Eclairage Led Roulettes

Pare choc inox alimentaire

Dimensions	287 L
Largeur	1590 mm
Profondeur	1160 mm
Hauteur	970 mm



# **SCENARIO Panoramique 2000**

Bi température – Vitres coulissantes



RÉSERVER

Bac Libre Service froid positif et négatif

Couvercles vitres coulissantes (x2)

Poignées en aluminium

4 côtés vitrés

Réfrigération ventilée

1 compresseur hermétique

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir

Dégivrage électrique

Température -16°C;-18°C – 1°C+7°C

Puissance: 1350W/6,5A / 1400W/8,7A (Dégivrage)

230V 50hz 1PH

274 kg – Capacité net : 418 L

Gaz R290 Eclairage Led Roulettes

Pare choc inox alimentaire

Dimensions	418 L
Largeur	2090 mm
Profondeur	1160 mm
Hauteur	970 mm



# Modulo 1350



Stand LS 4 faces vitrées
Comptoir réfrigéré sur roulettes
Groupe frigorifique
Thermomètre de régulation
Température 0+2°C / 0+4°C
Puissance 1170W/10A
Avec barres de protection en inox
Sur roulettes avec freins
LED

Dimensions	
Largeur	1350 mm
Profondeur	1250 mm
Hauteur	905 mm



## Modulo 1350

### Couvercle vitres coulissantes



Stand LS 4 faces vitrées
Comptoir réfrigéré sur roulettes
Fermeture par vitres coulissantes (x2)
Groupe frigorifique
Thermomètre de régulation
Température +2°C / +4°C
Puissance 1170W/10A
Avec barres de protection en inox
Sur roulettes
LED

Dimensions	
Largeur	1350 mm
Profondeur	1250 mm
Hauteur	905 mm



# **Modulo Villa 1040**



Vitrine réfrigérée pour promotion.

Froid positif

Température : 0+2°C; 0+5°C

Froid ventilé

Contrôle électronique de la température

Sur roulettes dont 2 avec frein Pare chocs rectangulaire en inox

Gaz R290

Eclairage LED

Dimensions	
Largeur	1040 mm
Profondeur	1007 mm
Hauteur	943 mm



## **Modulo Villa 1200**



Stand LS 4 faces vitrées

Avec ou sans vitres coulissantes

Réfrigération ventilée

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir intégrale

Température +0°C / +5°C

154 kg

Capacité net : 228 L

1 compresseur hermétique

Puissance 1000W / 5,2A - 230V 1Ph 50Hz

Barre de protection en inox

Eclairage Led

Roulettes avec freins

Dimensions	
Largeur	1200 mm
Profondeur	1200 mm
Hauteur	940 mm



## **Modulo Villa 1500**



Stand LS 4 faces vitrées

Réfrigération ventilée

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir intégrale

Température +0°C / +7°C

192 kg

Capacité net : 292 L

1 compresseur hermétique

Puissance 1000W / 5,2A - 230V 1Ph 50Hz

Barre de protection en inox

Eclairage Led

Roulettes avec freins

Dimensions	
Largeur	1500 mm
Profondeur	1200 mm
Hauteur	940 mm



## **Modulo Black 1200**

Trois faces vitrées



Réfrigération Ventilée Exposition des produits valorisée grâce à l'inclinaison. Température +2°C + 6°C Régulation électronique Sur roulettes LED

Dimensions	
Largeur	1200 mm
Profondeur	800 mm
Hauteur	1200 mm



### **SCENARIO 1500**

### Froid positif négatif – Vitres coulissantes



RÉSERVER

Bac Libre Service bi température

Vitres coulissantes sans chocs (x2)

Poignées aluminium

4 côtés vitrés

Réfrigération ventilée

1 compresseur hermétique

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir

Dégivrage électrique

Température -16°C;-18°C – 1°C+7°C

Puissance: 1000W/4,8A / 1100W/6,8A (Dégivrage)

230V 50hz 1PH

187 kg - Capacité net : 287 L

Gaz R290 Eclairage Led Roulettes

Pare choc inox alimentaire

Dimensions	
Largeur	1590 mm
Profondeur	1040 mm
Hauteur	970 mm



### **SCENARIO 2000**

### Froid positif négatif – Vitres coulissantes



RÉSERVER

Bac Libre Service bi température

Vitres coulissantes sans chocs (x2)

Réfrigération ventilée

2 compresseurs hermétique

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir intégrale

Dégivrage électrique

Température -15°C;-18°C – 1°C+5°C

Puissance: 1150W/6,6A / 2440W/10A (Dégivrage)

230V 50hz

194 kg – Capacité net : 399 L

Eclairage Led Roulettes

Pare choc de protection en inox alimentaire

Dimensions	
Largeur	2100 mm
Profondeur	1040 mm
Hauteur	970 mm



### **LAVERIE**

# Laves-verres – Lave-vaisselles – Laves-batteries – Lave-vaisselles à capot





# **Congélateur Igloo**

## Avec glissières



125 kg

Couleur noir

Capacité brute : 585 & Capacité net : 532 & 1,03 m²

Eclairage LED

Thermomètre digital

Froid ventilé

Grilles de séparation : 2

Gaz R 290 Cl. 3 (25°C/60% HR) 220-240V / 50Hz 3.25 A 500 W

5.4 kWH/24HR

Température : –23°C to –16°C

Dimensions	
Largeur	1700 – 2200 ou 2500 mm
Profondeur	840 mm
Hauteur	880 mm

\*Disponible en noir



# Congélateur Combi



Congélateur à couvercles coulissants incurvés Eclairage LED Régulation électronique Température – 18 à-23°C Tension et Fréquence 230V/50Hz Flexibilité maximum grâce aux diverses combinaisons Couleurs ; Gris anthracite, blanc, noir.

# Configurations Seul Série Bloc Îlot









# FAST 500 Gamme Black – Vitrine murale positive



Température : 0°C+8°C Capacité net : 115 L Capacité brute : 162 L

Dimensions interne LxPxH: 420x410x905 mm

220-240V / 50HZ 5.26 A - 1071 W 16.5kWh/24H

Programmateur digital

Froid ventilé Eclairage LED

75 kg

Couleur noir

Dimensions	
Largeur	500 mm
Profondeur	550 mm
Hauteur	1800 mm



# Vitrine Black Stylo G500



Réfrigération ventilée
Eclairage fronton supérieur et étagères
Température +2°C + 6°C
Régulation électronique
Groupe incorporé au R 404
Puissance 900W/16A
Sur roulettes
Eclairage LED

### PLV

Bandeau 90\*500 Côtés 2000\*625

Dimensions	
Largeur	500 mm
Profondeur	625 mm
Hauteur	2000 mm



# **ALBERTVILLE 1250 Gamme black**

Vitrine murale avec portes battantes



RÉSERVER

4 étagères réglables

Bandes de tarification

Eclairage intérieur blanc fluorescent

Refroidissement dynamique

Température 0+2°C 0+4°C

Régulateur de température électronique avec affichage digital

230V 50Hz

Contrôleur électronique

Côtés complètement isolés

Isolation en mousse de polyuréthane écologique

Système d' évaporation automatique

Couleur intérieur et extérieur noir

Rideau de nuit

LED

Sur roulettes

Dimensions	
Largeur	1250 mm
Profondeur	620 mm
Hauteur	2100 mm



### **ALBERTVILLE 1250**

### Vitrine murale

4 étagères réglables

Bandes de tarification

Eclairage intérieur blanc fluorescent

Refroidissement dynamique

Température 0+2°C 0+4°C

Régulateur de température électronique avec affichage digital

230V 50Hz

Contrôleur électronique

Côtés complètement isolés

Isolation en mousse de polyuréthane écologique

Système d' évaporation automatique

Couleur intérieur et extérieur noir

Rideau de nuit

LED

Sur roulettes

Dimensions	
Largeur	1250 mm
Profondeur	620 mm
Hauteur	2100 mm



# **ALBERTVILLE 1900 Gamme Black**

### Vitrine murale



4 étagères réglables

Bandes de tarification

Eclairage intérieur blanc fluorescent

Refroidissement dynamique

Température 0+2°C 0+4°C

Gaz R507

Régulateur de température électronique avec affichage digital

230V 50Hz

Contrôleur électronique

Côtés complètement isolés

Isolation en mousse de polyuréthane écologique

Système d' évaporation automatique

Couleur intérieur et extérieur noir

Rideau de nuit

Sur roulettes

LED

Dimensions	
Largeur	1900 mm
Profondeur	620 mm
Hauteur	2100 mm



# **EVEREST 2 PORTES Gamme Black**

# Armoire 2 portes négative



RÉSERVER

5 étagères réglables (x2)

2 portes battantes

Capacité net : 790 L

Température : -18°C -16°C

Classe climatique: 3

Gaz R290

Poids: 310 kg

Dégivrage : Inversion de cycle 2 compresseurs hermétiques

Absorption en régime : 2000W / 9,5A

Dégivrage : 2150 W / 9,2 A

230 V / 50 hz

Affichage digital

Réfrigération ventilée

Portes vitrées avec fermeture automatique

Roulettes avec freins

Couleur noir

Eclairage LED

Dimensions	
Longueur	1340 mm
Profondeur	885 mm
Hauteur	2071 mm



# **EVEREST 3 PORTES Gamme Black**

# Armoire 3 portes négative



5 étagères réglables (x3) 3 portes battantes

Capacité net : 1200 L Température : -18°C -16°C

Gaz R290

3 compresseurs hermétiques

3000W / 14,3 A 230 V / 1 Ph / 50 hz Affichage digital

Côtés complètement isolés

490 kg

Portes vitrées avec fermeture automatique

Roulettes avec freins

Couleur : Noir intégrale (intérieur + extérieur)

Eclairage LED

Dimensions	
Longueur	2010 mm
Profondeur	885 mm
Hauteur	2071 mm



# **AUSTRAL 2 PORTES** - Armoire négative



RÉSERVER

10 étagères réglables 2 portes battantes Capacité net : 790 L Température : -18°C -16°C Classe climatique : 3

Poids: 310 kg

Dégivrage : Inversion de cycle 1 compresseur hermétique

Absorption en régime: 2000W / 9,5A Dégivrage: 2150 W / 9,2 A

230 V / 50 hz Affichage digital Réfrigération ventilée

Portes vitrées avec fermeture automatique

Couleur noir Sur pieds

Eclairage Blanc fluorescent

Dimensions	
Longueur	1250 mm
Profondeur	650 mm
Hauteur	2000 mm



# MISTRAL 2 PORTES - Armoire négative



RÉSERVER

Armoire négative 2 portes

Gaz R290

Éclairage LED fixé sur les montants verticaux.

Couleur extérieur : noir Couleur intérieur : blanc

10 étagères réglables (5 par portes) avec étiquettes de prix

2 portes battantes avec fermeture automatique

Capacité net : 810 L Température : -21 ; -16°C Classe climatique : 3

Poids: 310 kg

Porte en verre antibuée à triple vitrage

Compresseur hermétique 230 V / 50 hz /1 PH Affichage digital

Réfrigération ventilée

Roulettes avec freins

Dimensions	
Longueur	1250 mm
Profondeur	740 mm
Hauteur	2000 mm



# **ALPI -** Armoire Négative 1 porte vitrée



1 porte battante Etagères réglables: 6 Réfrigération ventilée Thermostat électronique et manuel Couleur blanche 151 Kg Gaz R290

Capacité net : 335 L

Température -18°C/ -16°C -1 +5°C

Voltage: 230V 50Hz / 1 Ph

Eclairage Led
2 roulettes arrières

Dimensions	
Largeur	670 mm
Profondeur	825 mm
Hauteur	1960 mm



# **ANTIBES -** Armoire à boisson 1 porte vitrée



Dimensions des grilles 496 x 460 mm 3 grilles rilsanisées blanches sur taquets + 1 grille de fond Dégivrage automatique évacuation par gaz chaud Eclairage LED Serrure de série Roulettes à l'arrière et vérins réglables devant Thermostat numérique avec écran LCD Dixell Gaz propre R600a Evaporateur ventilé par roll bond

Température :  $0+2^{\circ}C$   $0+8^{\circ}C$  228W

230V Mono

LxPxH: 595x653x1820 mm

Dimensions	
Largeur	595 mm
Profondeur	653 mm
Hauteur	1820 mm



# **Armoire Réfrigérée P.M.NEGATIVE**



Armoire froide négative Froid ventilé Etagères réglables Fronton lumineux Température +2°C /+12°C 165W, 1.70A, 50HZ Capacité : 52 litres

Dimensions	
Largeur	600 mm
Profondeur	600 mm
Hauteur	850 mm



### **Armoire Inox Positive**

1 porte



Capacité net: 650 L

Température ambiante : 32°C Température : 0+2°C 0+4°C Contrôleur électronique

Porte à fermeture automatique avec joint

magnétique. Fermeture à clé

Fonde de cuve rayonné

Evaporateur traité anti-corrosion

Éclairage intérieur LED 4 roulettes dont 2 à freins

Isolation: 60 mm (Mousse de polyuréthane)

Poids: 138 kg 3 Grilles GN2/1

Dimensions	
Largeur	740 mm
Profondeur	830 mm
Hauteur	2010 mm



### **Armoire Inox Positive**

### 2 portes



Volume : 1300 Température : 0+2°C / 0+8°C Tropicalisé

Dimensions (mm): 1314x805x2065

Poids brut/net : 195 Kg Alimentation électrique : 220V

50 Hz

Puissance: 350W

Consommation : 1,26KWh Réfrigérant : R600a Evaporateur traité anti

corrosion

Finition: Inox Int/Ext: AISI 304 sauf der/

dess : Acier galvanisé

6 grilles rilsanisées blanches.

36 grilles max. avec 50 mm d'espace.

Roue avec freins

Fermeture des portes avec une serrure de série

Dimensions	
Largeur	1314 mm
Profondeur	800 mm
Hauteur	2065 mm



### Cellule de refroidissement

7 niveaux



Dimensions	
Largeur	800 mm
Profondeur	830 mm
Hauteur	1110 mm

Isolation sans CFC/HCFC épaisseur 60 mm
Intérieur/extérieur en acier AISI 304
Contrôle électronique avec clavier de commandes
HACCP de série
Dégivrage automatique à gaz chaud
Joint amovible
Sonde à cœur de série
Angles intérieurs arrondis
Porte réversible à fermeture automatique
Pieds réglables en inox

Cellule de refroidissement rapide à haut rendement Capacité pour 7 x GN1/1 ou 600 x 400 - Espace entre niveaux 60 mm Fonctionnement dans une température ambiante de 38°C maxi.

Refroidissement rapide des produits de  $+90^{\circ}$ C à  $+3^{\circ}$  C en 90 mn maximum. Température de l'air de  $0^{\circ}$ C.

Ce mode de refroidissement est indiqué pour des produits délicats ou d'une épaisseur maximum de 2-3 cm

Il permet également de réduire au minimum la prolifération bactérienne en augmentant la sécurité alimentaire



# **Black 1000**

### Vitrine semi verticale



Profondeur: 700 mm

Hauteur : 1295 Largeur : 960 mm

Température : +0°c - +2°C classe M1

2 étagères

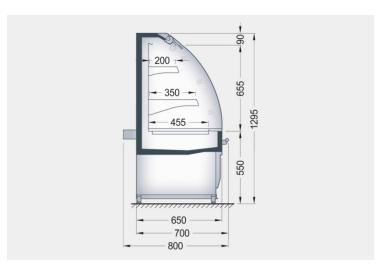
Réfrigération ventilée

Thermomètre de régulation

Puissance 1690 w/16a

LED

Sur roulettes





### Yokohama 1200

Vitrine semi verticale



Température: 0+4°c - 0+8°C classe 3H

3 étagères

Réfrigération ventilée

Thermomètre de régulation

Puissance 900 w/16a

Voltage: 230V 50Hz

Surface d'exposition : 1,69 m²

Rideau de nuit

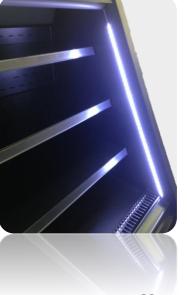
Couleur noir intégrale

Sur roulettes

LED

Profondeur: 785 mm

Hauteur: 1300 Longeur: 1200 mm





## Yokohama 1000

Vitrine semi verticale



Température: +4°c - +8°C classe 3H

3 étagères

Réfrigération ventilée

Thermomètre de régulation

Puissance 900 w/16a

Voltage: 230V 50Hz

Surface d'exposition : 1,69 m²

Rideau de nuit

Couleur noir intégrale

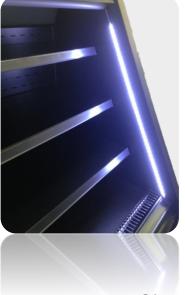
Sur roulettes

LED

Profondeur: 780 mm

Hauteur: 1321

Longeur: 1000 mm





# Yokohama Slim

### Vitrine semi verticale



Température : +4°c - +10°C Classe température : 3 H

Puissance: 1150W, Dégivrage 400W

Puissance éclairage : 25W

Gaz R507 4 étagères

Réfrigération ventilée

Thermomètre de régulation Voltage : 230V 50Hz 10A

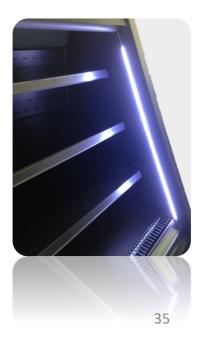
Rideau de nuit

Couleur noir intégrale

Sur roulettes

LED

Profondeur : 785 mm Hauteur : 1550 mm Longueur : 800 mm





# **Yokohama One 1250 Black Edition**

Vitrine semi verticale avec vitres coulissantes



Vitrine LS Semi-verticale

2 vitres coulissantes

Etagères réglables: 3

Réfrigération ventilée

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir intégrale

Froid positif

Température +4°C / +8°C classe H3

Puissance 900W/16A

Voltage: 230V 50Hz

Led

Roulettes avec freins

Dimensions	
Longueur	1250 mm
Profondeur	785 mm
Hauteur	1570 mm



### **Yokohama One 1500 Black Edition**

Vitrine semi verticale avec vitres coulissantes



Vitrine LS Semi-verticale

2 vitres coulissantes

Etagères réglables: 3

Réfrigération ventilée

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir intégrale

Froid positif

Température +4°C / +8°C classe H3

Puissance 900W/16A

Voltage: 230V 50Hz

Led

Roulettes avec freins

RÉSERVER

Dimensions	
Longueur	1500 mm
Profondeur	785 mm
Hauteur	1570 mm



### **Yokohama One 1800 Black Edition**

Vitrine semi verticale avec vitres coulissantes



Vitrine LS Semi-verticale

2 vitres coulissantes

Etagères réglables: 3

Réfrigération ventilée

Tableau de bord électronique

Thermomètre de régulation

Couleur noir intégrale

Froid positif

Température 0°C +4°C / 0°C +8°C classe H3

Puissance 900W/16A

Voltage: 230V 50Hz

Led

Roulettes avec freins

Dimensions	
Longueur	1800 mm
Profondeur	785 mm
Hauteur	1570 mm



### **BRAVA 1500 Gamme Black**

### Vitrine traditionnelle vitre faciale droite



Refroidissement ventilé

Vitres droite

Réserve réfrigérée

Etagère d'exposition en acier inoxydable

Plan de travail en granit

Régulation électronique

Dégivrage automatique

Roulettes avec freins

Couleur : Noir

Eclairage LED

Température 0+2°C / 0+8°C

230V

RÉSERVER

Dimensions	Extérieures
Longueur	1500 mm
Profondeur	1155 mm
Hauteur	1190 mm



### **BRAVA 1800 Gamme Black**

### Vitrine traditionnelle Gamme Black



Refroidissement ventilé

Vitres droite

Réserve réfrigérée

Etagère d'exposition en acier inoxydable

Plan de travail en granit

Régulation électronique

Dégivrage automatique

Sur roulettes

Couleur: Noir

Eclairage LED

Température 0+2°C / 0+8°C

230V

RÉSI		ED
 ML)	-127	ᅜ

Dimensions	Extérieures
Longueur	1800 mm
Profondeur	1155 mm
Hauteur	1190 mm



# Vitrine à poser inox merchandising chaud



Température +30°C +120°C Tension : 230 V50 Hz

Poids: 45 Kg

Plus de choix en cliquant ici

Dimensions	
Largeur	750 mm
Profondeur	775 mm
Hauteur	585 mm



# Vitrine à poser inox merchandising froid



Température 0+6°C 0+15°C Réfrigération ventilée

Tension: 230 V

50 Hz

Poids: 45 Kg

Plus de choix en cliquant ici

Dimensions	
Largeur	750 mm
Profondeur	775 mm
Hauteur	585 mm













# Matériel de cuisson et de maintien en température













### **Container frigorifique 5m3**



Fonctionnement en conditions extrêmes : -15°C à +45°C

Groupe Froid bi-température : Positif : 0°C /+ 4°C,
Négatif : -20°C/-22°C.

Autonome grâce à son groupe électrogène (environ 40 heures),

Assemblable par 3, équivalent à un gabarit 20',

**3 conteneurs** soutiennent environ **150 personnes** sur la base de 2

ravitaillements par semaine,

Prévu pour stockage de denrées alimentaires, produits médicaux et

pharmaceutiques. Volume utile: 5,8m3 TARE: 1800 kg

Charge utile: 1700 kg



Dimensions	
Largeur	2438 mm
Profondeur	2018 mm
Hauteur	2591 mm



### **Container frigorifique - 20 pieds**



### Obligatoire pour le transport de denrées alimentaire.

Volume utile: 28 m3

Dimensions extérieures : longueur 6.06m / largeur 2.44m / hauteur 2.60mDimensions intérieures : longueur 5.15m / largeur 2.20m /

hauteur 2.20m

Contenance en palette: 10 palettes (1.20 x 8.80m)

Structure: acier profilé Portes: 2 portes en bout Poids à vide: 3.5 tonnes Charge utile: 12 tonnes

Parois: extérieures: acier, aluminium / intérieures: inox ou

aluminium / isolant : mousse polyuréthane Plancher : plat ou caillebotis aluminium

Constructeur: Carrier (USA)

Réfrigérant: R134 A

Alimentation électrique: 380V 3/50 Hz 32 A

Consommation: 4 à 6 kW/h Températures: +15°C à -25°C/

Contrôle sur disque enregistreur 31 jours

Compresseur: 1/2



### **Container frigorifique - 40 pieds**



#### Obligatoire pour le transport de denrées alimentaire.

Volume utile: 58 m3

Dimensions extérieures : longueur 12.20m / largeur 2.44m / hauteur 2.60m Dimensions intérieures : longueur 11.20m / largeur 2.20m / hauteur 2.20m

Contenance en palette: 22 palettes (1.20 x 8.80m)

Structure : acier profilé Portes : 2 portes en bout

Poids à vide : 6 tonnes / Charge utile : 24 tonnes

Parois : extérieures : acier, aluminium / intérieures : inox ou aluminium / isolant :

mousse polyuréthane

Plancher: plat ou caillebotis aluminium

Constructeur: Carrier (USA)

Réfrigérant : R134 A

Alimentation électrique : 380V 3/50 Hz 32 A

Consommation: 4 à 6 kWh

Températures : +15°C à -25°C / Contrôle sur disque enregistreur 31 jours

Compresseur: 1/2



### **Cuisines Mobiles**



Contactez nous au 01 43 89 71 70 ou par mail sur **contact@stmp-location.com** pour déterminer l'espace, le rendement et le matériel frigorifique, cuisson, laverie, inox et préparation dont vous avez besoin pour votre cuisine mobile.

Comptez sur nos 30 ans d'expérience pour déterminer au mieux vos besoins.









### Maxity Châssis-cabine – Camionnette frigorifique



≒ RÉSERVER

Cellule qualité « Isolation Renforcée », constituée de panneaux épaisseur mini 85 mm en composite gel-coat antibactérien-polyester-polyuréthane, armés d'inserts aluminium, conçue selon les directives hygiène HACCP.

Ouverture arrière totale 2 battants OT2 sur cadre renforcé boulonné, poignées 1 mouvement « easy-handle », moulures aluminium, éclairage LEDs, plancher antidérapant avec 1 écoulement avant droit et plinthe aluminium 3 faces, marchepied arrière escamotable, feux latéraux si longueur hors tout supérieure à 6 mètres.

Plancher renforcé + plinthes alu HD + cornière d'étanchéité renforcée d'angles de plinthes avant + cadre triple épaisseur acier THLE / aluminium / inox + protection de seuil longueur et hauteur totale + 2 butoirs sur montants verticaux + 2 butoirs encastrant feux d'encombrement AR si véhicule équipé.

2.5 DCI 130 CH

Empattement: 2.95 m

Dimensions intérieures

Longueur: 3.50 m Largeur: 1.90 m Hauteur: 1.95 m



### Inox





### **Sanitaires Mobiles**



### Equipements:

- Wc anglais
- Douche
- Lavabo
- Convecteur

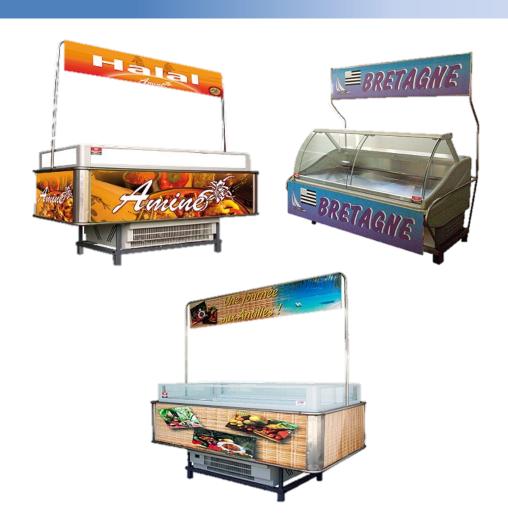
Dimensions: 6,00 x 2,50m ou 2,50 x 2,50 m







## PLV générique et industrielle



PLV générique ou industriel

Personnalisation des meubles selon les rayons, les produits ou la marque.

# Conditions générales de location





#### Chapitre 1 : Dispositions particulières

#### Article 1.1: Champ d'application

➤ Sauf convention contraire pouvant être conclu entre l'entreprise et le client, la signature du présent contrat entraîne l'acception sans réserves des conditions générales de location suivantes :

#### Article 2.1: Renseignements à fournir par le client

- >2.1 Le contrat est établi d'après les renseignements fournis par le client en temps opportun pour permettre l'acheminement du matériel et la conception des stands, notamment :
  - le nombre, la dimension.
- la désignation des lieux de livraison et de changement ainsi que les
   l'état des accès aux locaux (possibilité de stationnement, couloirs, escaliers, monte-charge et toutes autres particularités).
- >2.2 Le locataire ne pourra demander en cours de location le changement du matériel pour des motifs tenant aux renseignements qu'il a fourni dans les termes définis à l'article 2.1.

#### Article 3.1: Durée du contrat

- >3.1 La location est consentie pour une durée déterminée. Elle prend effet au moment où le matériel est remis au locataire.
- ➤3.2 Sauf accord préalable écrit au loueur, le matériel non restitué à l'échéance convenue et conformément à l'article 6.3 des présentes conditions générales peuvent être repris par le loueur en quelque lieu où ils se trouvent et aux frais du locataire sans que ce dernier puisse se prévaloir d'une rupture abusive à son encontre de ladite location.
- ➤3.3 Le loueur se réserve alors le droit de réclamer au locataire le montant du prix journalier de la location correspondant aux jours de retard à compter de l'échéance convenue pour la restitution.
- ➤ 3.4 Longues et courtes durées de location :

Une courte durée de location peut aller de 3 jours à une semaine, de 4 à 24 semaines et selon le nombre de machines (36 maximum). Au delà de ce nombre de meubles et du délai de location, le loueur doit convenir d'une convention déterminant un délai de 6 mois, 1 ans ou 3 ans en reconduction tacite. Celui-ci déclare alors avoir un tarif de l'ensemble des machines louées.

Les conventions sont obligatoires et se présentent comme suit :

De 36 à 72 meubles : convention de 6 mois De 72 à 300 meubles : convention d'1 an De 300 à 600 meubles : convention de 3 ans

➤ La convention est conclue selon les critères ci-dessus. Elle se renouvelle ensuite par tacite reconduction pour une période de même durée, sauf dénonciation à la date anniversaire, par l'une ou l'autre des parties par première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période contractuelle en cours. En cas d'installation par la société STMP, sur demande de l'entreprise, d'un ou plusieurs meubles supplémentaires en cours d'exécution de la convention, celle-ci repartira pour une nouvelle période définie ci-dessus et ce pour l'ensemble des appareils installés. Dans le cas où le client transfèrerait ses locaux dans un autre établissement, la présente convention continuerait à courir dans tous ses effets sur les nouveaux locaux.

➤En cas de mauvais services et notamment d'approvisionnements irréguliers, de pannes répétées, d'entretien insuffisant, le loueur devra adresser une lettre recommandée avec A.R. à la société STMP pour la mettre en demeure et demander de remédier à la situation au plus vite. A défaut de résultat dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette lettre ou de mises en demeure successives, l'entreprise pourra résilier, sans préavis le présent contrat. En fin de contrat, le loueur s'engage à restituer le matériel.

#### Article 4.1: Interruption anticipée

Le locataire qui voudra restituer le matériel avant le terme prévu de la location s'engage à verser au loueur à titre d'indemnités de résiliation le montant des loyers restant à couvrir jusqu'au terme du contrat.

#### Article 5.1: Empêchement du loueur

>Que l'empêchement du loueur entraîne ou non l'annulation de la présente location, le locataire ne pourra demander de dommages et intérêts en raison des cas ci-dessous énumérés

- Retard de livraison et/ou toutes dispositions prises en cas de force majeure, notamment grèves, émeutes, barrages routiers, accidents, intempéries......
- Privation de jouissance, trouble commercial, immobilisation en cas de pannes ou réparations en cours de location à moins que celle-ci ne soit nécessitée par l'usure normale du matériel.

#### Chapitre 2 : Etat, utilisation et entretien du matériel

#### Article 1.2 : Etat du matériel

>6.1 Le loueur garanti que le matériel mis à la disposition du locataire est en bon état de fonctionnement lors de son installation et qu'il est conforme aux normes en vigueur.

➤6.2 Le locataire reconnaît que le matériel mis à sa disposition est en bon état de marche, de présentation, de propreté, d'entretien, conçu et équipé pour satisfaire à l'usage auquel on le destine, possède les caractéristiques demandées par le locataire en fonction des renseignements qu'il a fourni dans les termes de l'article 2.1.

 $\blacktriangleright$ 6.3 Le locataire s'engage à restituer le matériel en fin de location en bon état, au complet, tel que reçu.

➤ 6.4 Toutes réserves éventuelles à la livraison et la reprise doivent impérativement être formulées dans les délais et formes prévues à l'article 13.3 des présentes conditions générales.

➤ 6.5 Le locataire est tenu de respecter les seuils de températures ambiantes pour le bon fonctionnement du matériel. Soit une température ambiante comprise entre + 16° C et 80 % d'humidité relative (Classe 1. NF EN.441-4) et + 25° C et 60 % d'humidité relative (Classe 3 .NF EN.441-4).

➤ 6.6 La maitrise de la chaine du froid est sous la responsabilité du locataire qui doit régulièrement vérifier le respect des éléments suivants, conditions indispensables pour garantir les performances annoncées par STMP:

- >-Le chargement des produits à la bonne température à cœur dans la vitrine
- >-La rotation correcte des produits.
- >-Les limites de chargement à ne jamais dépasser.
- >-La maitrise des courants d'air et du rayonnement.
- >-L'entretien périodique de dégivrage et de nettoyage par l'exploitant.



- -Le parfait fonctionnement des machines de production frigorifique.
- -Le respect des réglages.
- -Le bon fonctionnement des dispositifs d'alarmes.

#### Article 2.2: Utilisation du matériel

>7.1.1 Le locataire s'engage à utiliser le matériel loué en professionnalisme.

➤7.1.2 Pour le cas particulier de location de matériels frigorifiques, le locataire s 'engage à les utiliser pour l'exposition de produits prévus à cet effet et conformément soit aux instructions données au préalable par le loueur, soit aux renseignements figurant d'origine sur chaque matériel frigorifique, notamment afin de fournir le courant électrique nécessaire au bon fonctionnement du système frigorifique.

> 7.3 Le matériel loué reste la propriété du loueur. A ce titre, le prêt ou la sous-location sont strictement interdits sauf autorisation écrite préalable du loueur.

#### Article 3.2 : Entretien du matériel

➤8.1 Si le matériel tombe en panne ou devient dangereux, le locataire s'engage à l'arrêter et prévenir immédiatement le loueur. Celui-ci fera remplacer ou réparer s'il y a lieu le matériel défectueux par un matériel similaire, en bon état de marche.

>8.2 Les frais d'entretien, de réparation, de remplacement du matériel, quelque qu'en soit la cause, à l'exception de ceux dus à une utilisation normale, seront à la charge du locataire.

➤8.3 Les réparations et/ou remplacements seront effectués directement par le loueur ou par le locataire après autorisation écrite et préalable du loueur, ce dernier restant seul juge de la nécessité de réformer le matériel ou un accessoire.

>8.4 Les frais de nettoyage du matériel sont à la charge du loueur et ne pourra en aucun cas être réclamé par le locataire en cas de location longue durée.

#### Article 4.2 : Garde du matériel

➤9.1 Le locataire est responsable du matériel loué et assume la garde du matériel. A ce titre, il est responsable de tous dommages causés soit à lui-même ou à ses préposés, soit à des tiers par le matériel loué.

>9.2 Le locataire se reconnaît responsable de tout vol, incendie, vandalisme, perte, dommages causés au matériel à la suite d'une mauvaise manipulation ou utilisation, dégradations de toutes natures autres que l'usure normale subie par le matériel et les accessoires.

>9.3.1 En fonction de la nature des marchandises exposées, le locataire devra impérativement effectuer des contrôles réguliers de la température affichée au thermostat pour éventuellement déceler tout mauvais fonctionnement de l'équipement de réfrigération.

➤9.3.2 En cas d'arrêt ou de fonctionnement défectueux de l'appareillage frigorifique, le locataire devra prendre toutes mesures conservatoires afin d'éviter la perte ou la détérioration de la marchandise.

>9.3.3 Le loueur ne pourra donc en aucun cas être reconnu responsable des dommages aux marchandises exposées. Sont donc notamment exclu les conséquences d'une panne de courant et d'un défaut de contrôle ou d'entretien incombant au locataire.

➤9.4 Le locataire s'engage à renoncer à tous recours contre le loueur lorsque sa responsabilité est en cause et à exiger de ses assureurs une clause de renonciation à recours en ce cas.

➤ 9.5 Le locataire s'engage à :

- aviser immédiatement et sans délai, le loueur en cas d'accident/incident tel que mentionné cidessus et saisir s'il y a lieu les autorités locales de police ou de gendarmerie,

> - faire au loueur une déclaration écrite dans les 48 heures, cette déclaration comportera tous les renseignements établissant les circonstances du sinistre, l'identité des parties et des témoins s'il y a lieu.

➤ Tout manquement quelconque à l'un des engagements du locataire entraîne de plein droit la résiliation de la présente location sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus au loueur.

➤9.6 Le loueur sera en droit de facturer le prix de remplacement d'un appareil identique ou les frais de réparations nécessités, conformément à l'article 8.2 des présentes conditions générales.

#### Chapitre 3: Assurance

#### Article 1.3 : Responsabilité civile

Le locataire est impérativement tenu de souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile illimitée avec une clause expresse d'extension de la couverture à la R.C. du loueur.

#### Article 2.3: Assurance dommage/vol - incendie

➤11.1 Afin d'assumer personnellement les dommages susceptibles d'être causés au matériel, il appartiendra au locataire de souscrire une police d'assurance dommage couvrant tous les dégâts pouvant survenir au matériel et aux marchandises qui y sont exposées (avec une extension aux dommages et pertes résultant de l'influence de la température par suite d'arrêt ou de mauvais fonctionnement accidentel du matériel frigorifique) ainsi qu'une police vol-incendie auprès des compagnies notoirement solvables au moment de la couverture. Le refus de souscrire engage automatiquement l'entière responsabilité du locataire en cas de survenance des événements cidessus énumérés.

➤11.2.1 Cette assurance dommage/vol-incendie pourra être souscrite par l'intermédiaire du loueur, qui n'acceptera aucune solidarité avec les assureurs ; sur demande expresse, détaillée, écrite et non équivoque du locataire adressé par ordre écrit au loueur au jour de la signature du présent contrat de location, en recommandé avec accusé de réception.

➤11.2.2 Les conditions générales et particulières de la police ainsi souscrites sont réputées connues et agrées par le locataire, qui aura donc tout intérêt à les demander par écrit. Le loueur facturera le prix de l'assurance ainsi souscrite en plus de la location et du forfait implantation.

➤ 11.3 En ce qui concerne l'assurance du matériel transporté, le loueur s'engage à souscrire soit directement, soit par l'intermédiaire du commissionnaire du transport s'il y a lieu, une police d'assurance dommage couvrant tous les dégâts pouvant survenir au matériel transporté.



#### Chapitre 4 : Acheminement du matériel et formalités

#### Article 1.4: Transport

Le loueur utilise tous voies et moyens à sa convenance pour l'acheminement du matériel ainsi que tout intermédiaire, commissionnaire et/ou transporteur divers qui sont par avance réputé agréé par le client.

#### Article 2.4 : Obligations du locataire à la livraison

➤13.1 Le locataire doit assister et non participer aux opérations de déchargement/chargement (sauf envois de plus de trois tonnes où il appartiendrait au locataire de les effectuer).

➤13.2 Le locataire doit vérifier et constater l'état du matériel conformément aux dispositions de l'article 6.2 des présentes conditions.

➤13.3 En cas de manquants, d'avaries ou toutes détériorations apparentes de quelque nature que ce soit, le locataire doit impérativement :

- émettre dès la livraison et en présence du transporteur des réserves précises, détaillées, motivées sur le bon de livraison ou titre de transport qui lui sera remis par ce dernier,
- confirmer ces réserves par lettre recommandée dans les trois jours (non compris les jours fériés) qui suivent la livraison au transporteur et au loueur.

➤13.4 Tout manquement aux formalités de l'article 13.3 éteint de plein droit toute action à l'encontre du transporteur.

En conséquence, et si la négligence du locataire a entraîné l'extinction du droit d'action du loueur à l'encontre du transporteur, pour le cas où la responsabilité de ce dernier serait engagée, le loueur sera en droit de rejeter toutes réclamations du locataire au titre des dommages subis par le matériel transporté et pourra lui facturer s'il y a lieu le montant du recours qu'il aurait perçu auprès du transporteur pour le préjudice matériel subi.

#### Chapitre 5 : Prix, modalités de règlement et caution

#### Article 1.5: Prix

▶14.1 La facturation est établie en fonction :

- du prix de location sur la base d'un terme fixe correspondant à la durée de la mise à disposition du matériel,
- et/ou du forfait implantation qui pourra comprendre selon les modalités convenues, la livraison, l'enlèvement, le montage, le démontage, le nettoyage, le transport aller/retour et en tout état de cause l'assurance du matériel transporté.

#### Article 2.5: Actualisation des prix

➤15.1 La facturation est établie en fonction des conditions économiques existantes à la date de signature du présent contrat de location.

➤15.2 Le loueur se réserve le droit de modifier ses prix sans préavis si des charges imprévisibles et indépendantes de la volonté du loueur surviennent avant le début de l'opération.

#### Article 3.5 : Modalités de paiement

▶16.1 Sauf dispositions contraires expresses, toute facture est payable trente jours.

➤16.2 Le non-paiement des factures à l'échéance convenue pourra entraîner une intervention contentieuse. Outre le restant des sommes dues, les frais de justice et intérêts légaux, le loueur sera en droit d'exiger une indemnité fixée forfaitairement à 10% de sommes dues.

#### Article 4.5: Caution

➤17.1 Le loueur est en droit d'exiger une caution. Celle-ci sera restituée au locataire dès règlement de sa facture de location. Elle garantit la bonne fin de la location notamment les frais de remplacement ou de réparation et pourra compenser toutes dettes que le locataire pourrait contracter à l'égard du loueur.

➤17.2 Le versement de la caution, s'il y a lieu, ne pourra en aucun cas servir à une prolongation de la présente location.

#### Chapitre 6: Juridiction

<u>Article 1.6</u>: En cas de contestation relative à l'exécution et l'interprétation du présent contrat, il est fait attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de Créteil qui sera seul compétent et ce même en cas de pluralités de défendeurs et d'appel en garantie.

➤ 14.2 Toutes prestations supplémentaires seront facturées en sus.



#### **Agence Paris - Villeneuve Saint Georges**

100 avenue de Choisy - Zone de la Pépinière 94 190 Villeneuve-Saint-Georges 01 43 89 06 00 - contact@stmp-location.com

#### **Agence Meaux - Poincy**

2 rue de la briqueterie 77 470 Poincy - Z.I. Nord de Meaux - Poincy 01 60 09 81 31 - contact@stmp-location.com

#### **Agence Avignon**

55 rue du 12ème Régiment des Zouaves 84 000 Avignon - Zone des Courtines 04 90 87 18 08 - contact@stmp-location.com

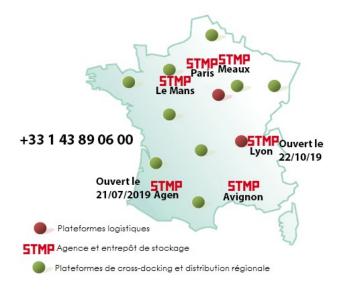
#### **Agence Agen - Castelculier**

89 rue Joseph Teulère Z.A. de Trignac 47240 Castelculier 05 53 48 32 94 - contact@stmp-location.com

#### Agence Lyon - Saint Laurent de Mure

6 avenue des Catelines 69 720 Saint Laurent de Mure 04 37 58 44 26 - contact@stmp-location.com

# Contact



### www.stmp-location.fr

Email: contact@stmp-location.com